

Contrat de territoire. Les crédits apportés

Par sa signature, apposée hier sur le contrat de territoire, Pierre Maille a apporté la caution financière du conseil général à 22 actions sélectionnées par la communauté de communes. Reste à les concrétiser pour en vérifier la portée collective et structurante.

À travers ce contrat de territoire, se reflète toute l'ambition d'une collectivité qui veut renforcer son rang de deuxième pôle socio-économique du Pays de Brest.



4,5 M€ d'aides financières en six ans pour 22 programmes communautaires. Ce n'est certes pas le conseil général qui va régler la totalité de la note mais en ces temps de risque de restrictions budgétaires de l'Etat, le soutien d'un partenaire public ne s'apparente pas à du luxe. D'autant que le dit partenaire n'apparaît pas trop exigeant.

Réfutant encore l'idée d'ingérence du Département dans les affaires des collectivités territoriales, Pierre Maille a d'ailleurs rappelé, hier, « que la maîtrise d'ouvrage des projets précisés dans le contrat revenait à la communauté de communes, aux syndicats, aux associations ».

À Lanrinou la part du lion

Simple argentier, le conseil général ? Pas complètement non

plus. « Cela ne se réduit pas à la disposition d'une somme d'argent. Il y aura un suivi. Si des actions rencontrent des difficultés, nous prendrons acte. De même que de nouvelles actions peuvent apparaître. Il faut pouvoir en discuter », soutient Pierre Maille. Un bilan d'étape fera déjà le point dans trois ans. Mais pour l'heure, règne un climat d'entière confiance et de bon sens : « Si l'étude du trafic montre que la voie de Lanrinou ne sert à rien, la communauté de communes ne mettra pas de sous non plus ».

Or, à quelques semaines de l'acquisition des ultimes parcelles privées sur le tracé (avec expropriation si nécessaire), la collectivité semble toujours prête à mettre le paquet. Ce programme estimé à 9 M€ recevra 2,25 M€ d'aides du conseil général. Sa plus impor-

tante contribution, et de loin.

Transports : crédits à l'intermodalité

Le contrat de territoire apportera également des subsides à la construction d'une salle de sports intercommunale (dimension et localisation connues avant la fin de l'année), à l'aménagement d'une voie verte le long de l'Élorn entre les châteaux de la Joyeuse-Garde (La Forest) et le Roc'h Morvan (La Roche), d'une maison de l'environnement à Gorré-Ménez (Loperhet) ou encore d'une gare routière à Landerneau.

Cette dernière action s'inscrit dans un programme de déplacement doté de 600.000 € par le Département que la population locale jugera sans doute intéressante. En faisant la part belle au développement de l'intermodalité

(organisation des transports collectifs, des circuits de vélos...) il pourrait enclencher un changement d'habitude de transports. Patrick Leclerc, maire de Landerneau et vice-président de la CCPLD en charge du développement économique, n'a pas manqué d'en souligner l'éventualité au président du conseil général, lors de leur arrêt sur le site de la future gare routière (près de la gare ferroviaire). Pierre Maille s'est également rendu à Gorré-Ménez, à Daoulas (pôle social), ou à La Roche (Roc'h Morvan) pour un tour d'horizon des engagements du Département.

Yann Le Gall

() Le financement du projet par le département impliquera « la réalisation d'une étude sur les hypothèses de report de trafics ».*